

FICHE D'EXCLUSION TEMPORAIRE DE COURS D'UN ELEVE

(Fiche à remplir obligatoirement pour toute exclusion de cours à remettre au délégué de classe accompagnateur)

Rappel : « L'exclusion momentanée de la classe ou de l'étude ne peut être prononcée par un professeur qu'à titre tout à fait exceptionnel, en cas de manquement grave avec un rapport immédiat au chef d'établissement » Arrêté du 5 juillet 1890.

FICHE D'EXCLUSION ETABLIE PAR LE PROFESSEUR :

Nom : Prénom : Discipline :

Date de l'exclusion: Heure précise : Lieu ou salle :

ELEVE CONCERNE PAR L'EXCLUSION DE COURS

Nom :

Prénom :

Classe :

Motif(s) précis de l'exclusion de cours : (cocher la ou les cases concernées)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> <u>Perturbe le cours (bavardage incessant, etc...)</u> | <input type="checkbox"/> <u>Absence de matériel scolaire</u> |
| <input type="checkbox"/> <u>Comportement violent</u> | <input type="checkbox"/> <u>Comportement insolent</u> |
| <input type="checkbox"/> <u>Refus de présenter le carnet de correspondance</u> | <input type="checkbox"/> <u>Tenue vestimentaire</u> |

Autres (à préciser ci dessous)

(Cocher la case si travail à effectuer)

Travail à effectuer en permanence

Signature du professeur

Premier signalement pour cet élève

oui non

(Entourer votre réponse)

Un rapport aussi circonstancié que possible devra être rédigé dans les 24 heures par le professeur et transmis sous pli cacheté aux Conseillères Principales d'Education . La production de ce document est indispensable pour une prise de sanction.

L'élève exclu, accompagné d'un délégué de classe doit être immédiatement dirigé vers l'un des conseillers principaux d'éducation, ou à défaut vers le principal adjoint ou le principal.
Cette fiche doit être remise à l'un des délégués de classe accompagnateur.

COUPON RETOUR à remettre au professeur par le délégué élève accompagnateur

Nom :

Prénom :

Fonction :

A pris en charge le :

heure:

L'élève

Nom :

Prénom :

Classe :

Signature